

LE FINANCEMENT DES ENTREPRISES

PRIORITÉ STRATÉGIQUE DES BANQUES
FRANÇAISES

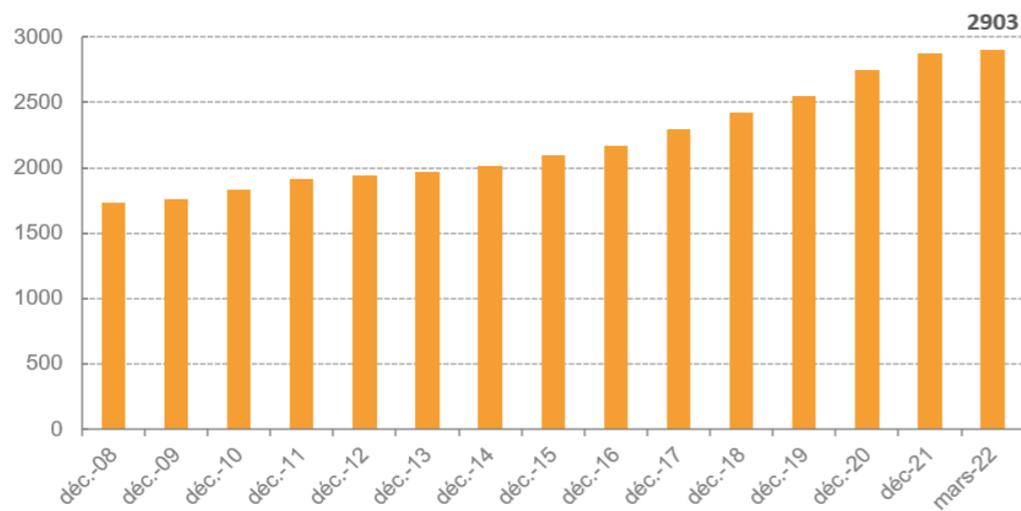
Études économiques

Mai 2022

CHIFFRES-CLÉS – MARS 2022

Encours de crédits à l'économie en France (en milliards d'euros)

Source : Banque de France



+ 5,2%
Taux de croissance
annuel des crédits
à l'économie en
mars 2022

Source : Banque de France

Crédits aux entreprises en France

Source : Banque de France

Crédits aux SNF	Encours (en Mds€)	Taux de croissance annuel (en %)		
		Mars 2022	Jan. 2022	Fév. 2022
Total	1.255	4,2	4,1	4,2
Investissement	864	5,8	6,1	6,3
Trésorerie	322	-0,3	-1,2	-1,5
Autres	68	6,9	5,3	6,1

Comparaison européenne: La croissance de l'encours des crédits aux entreprises en France reste parmi les plus dynamiques de la zone euro (+3,5%), avec des taux toujours très favorables pour les emprunteurs (taux moyen de **1,46%** en France contre **1,68%** en zone euro appliqué aux PME à fin mars 2022)

Source: Banque centrale européenne

ILS L'ONT DIT

« Je tiens à remercier une nouvelle fois les banques françaises pour leur engagement depuis le premier jour de cette crise pour soutenir notre économie et soutenir nos PME. »

Bruno Le Maire,

*Ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance
Discours de présentation des prêts participatifs Relance et des obligations Relance, 4 mars 2021*

« Le secteur bancaire a bien résisté à la crise et a assuré une fourniture abondante de crédits à l'économie. »

*Déclarations du FMI à l'issue de son rapport sur la France
(article IV), Novembre 2021*

« L'année 2020 a été marquée par les répercussions financières, économiques et sociales de la crise sanitaire. Elle a enregistré un recul sans précédent de l'activité économique.

Dans ce contexte, le secteur bancaire français, fort d'une situation de solvabilité et de liquidité solide, a contribué par son activité de crédit et de financement à atténuer le choc d'activité sur l'économie réelle et a accompagné la reprise de l'activité. »

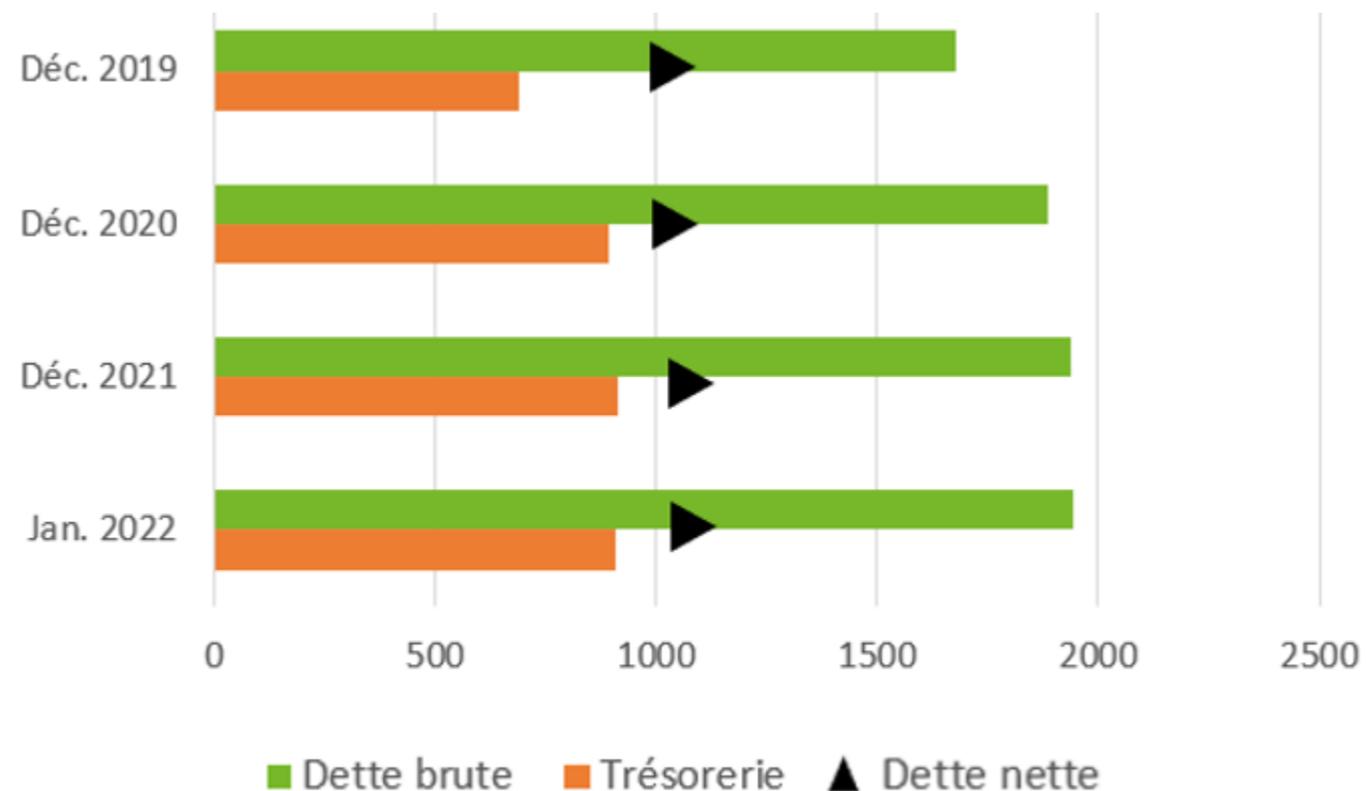
Conclusions du rapport de l'ACPR sur le marché français de la banque et de l'assurance en 2020, Octobre 2021

EN PRÉAMBULE, LA SITUATION FINANCIÈRE DES ENTREPRISES DEMEURE SOLIDE

- La trésorerie de nombre d'entreprises est très bonne et permet de faire face aux échéances à venir. Au total, l'encours de dette nette n'a quasiment pas progressé entre décembre 2019 et janvier 2022 autour de 1.000 milliards d'euros.

Trésorerie, dette brute et dette nette des sociétés non financières (en milliards d'euros)

Source : Banque de France



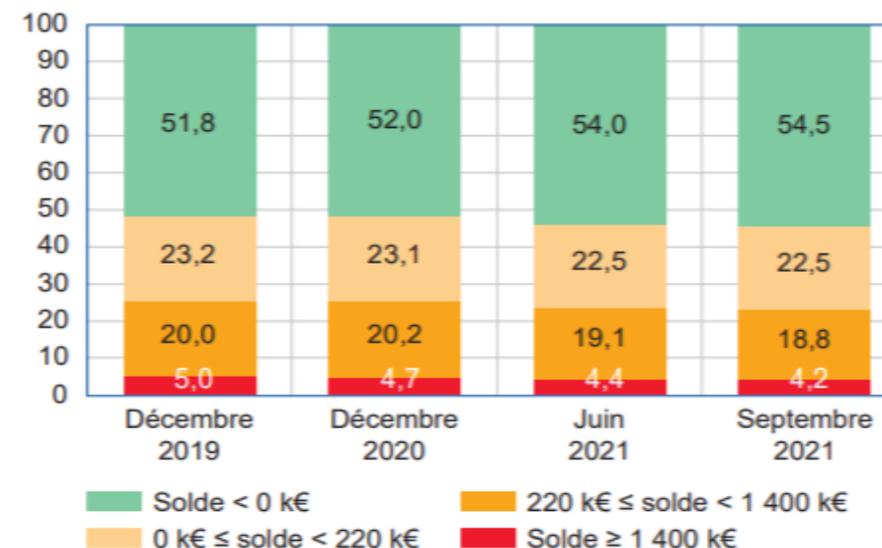
EN PRÉAMBULE, LA SITUATION FINANCIÈRE DES ENTREPRISES DEMEURE SOLIDE

- Les données granulaires de la Banque de France confirment ce qu'on observe au niveau des données agrégées : la **crise sanitaire de la Covid-19 ne s'est pas traduite par une détérioration de la situation d'endettement net des TPE et PME, par rapport à celle qui prévalait fin 2019.**
- D'une part, la proportion de TPE et PME dont les dépôts excèdent les crédits a augmenté.
- D'autre part, la proportion de celles ayant un endettement bancaire net élevé a légèrement diminué.

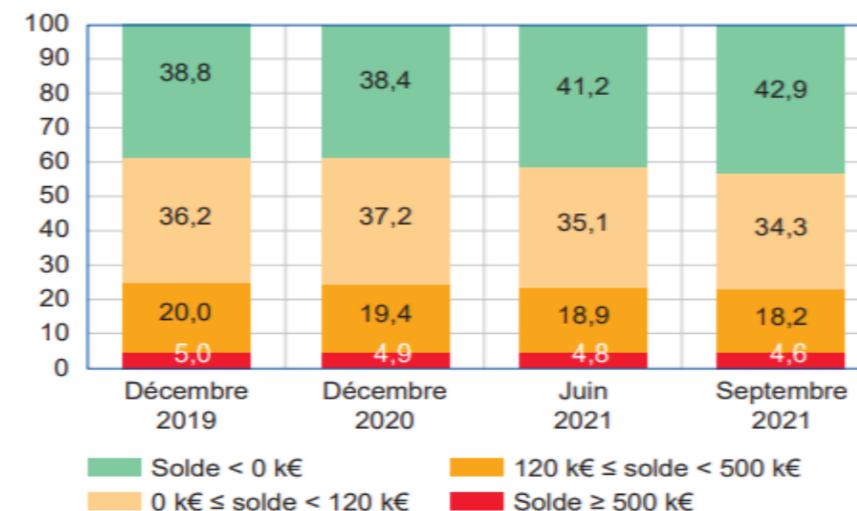
Répartition de la population des entreprises en fonction de leur montant de dette bancaire nette

Source : Banque de France

PME



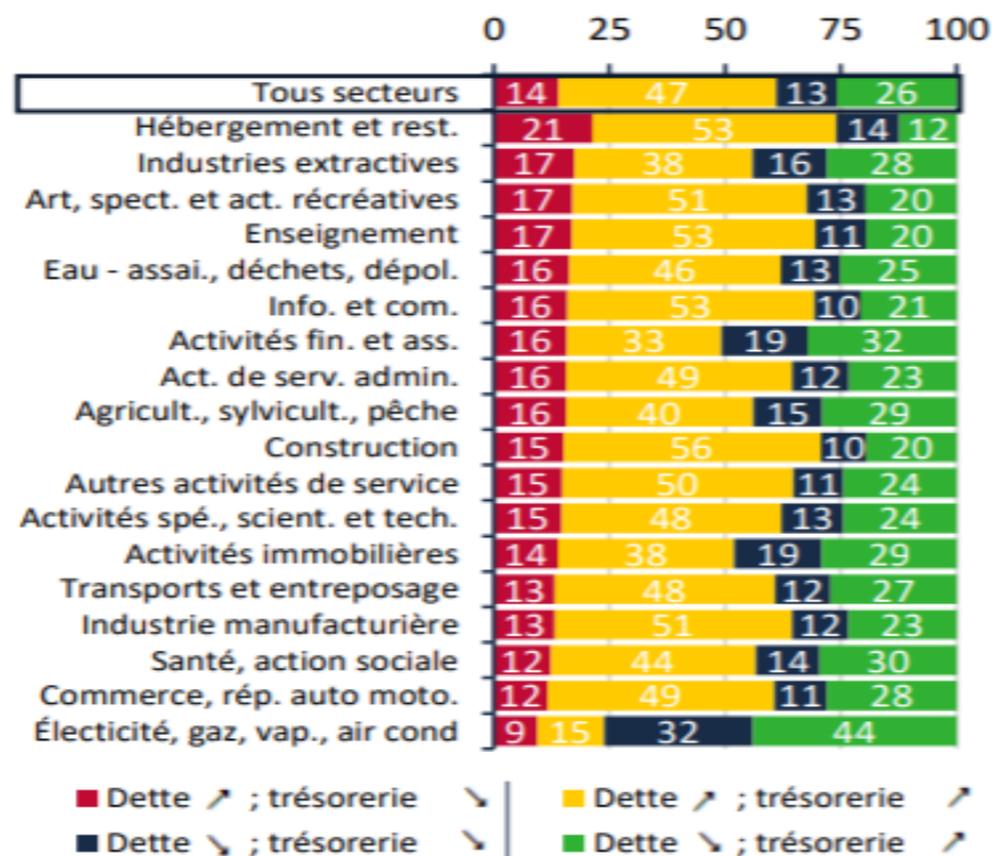
TPE



EN PRÉAMBULE, LA SITUATION FINANCIÈRE DES ENTREPRISES DEMEURE SOLIDE

Évolution de l'endettement et de la trésorerie par secteur entre 2019 et 2021

Source : Banque de France



Note : Rest. Pour restauration, spect. pour spectacle, act. pour activités, assai. Pour assainissement, dépol. Pour dépollution, Info. Pour information, com. Pour communication, fin. Pour financière, ass. Pour assurance, serv. Pour service, admin. Pour administrative, spéc. Pour spécialisées, Scient. Pour scientifique, tech. Pour technologiques, rép. Pour réparation, auto. Pour automobile. Exploitation des 244 143 premiers bilans arrêtés entre fin juin 2020 et début 2021 reçus à fin août 2021.

LES ENTREPRISES BÉNÉFICIENT D'UNE DYNAMIQUE DES CRÉDITS TOUJOURS SOUTENUE

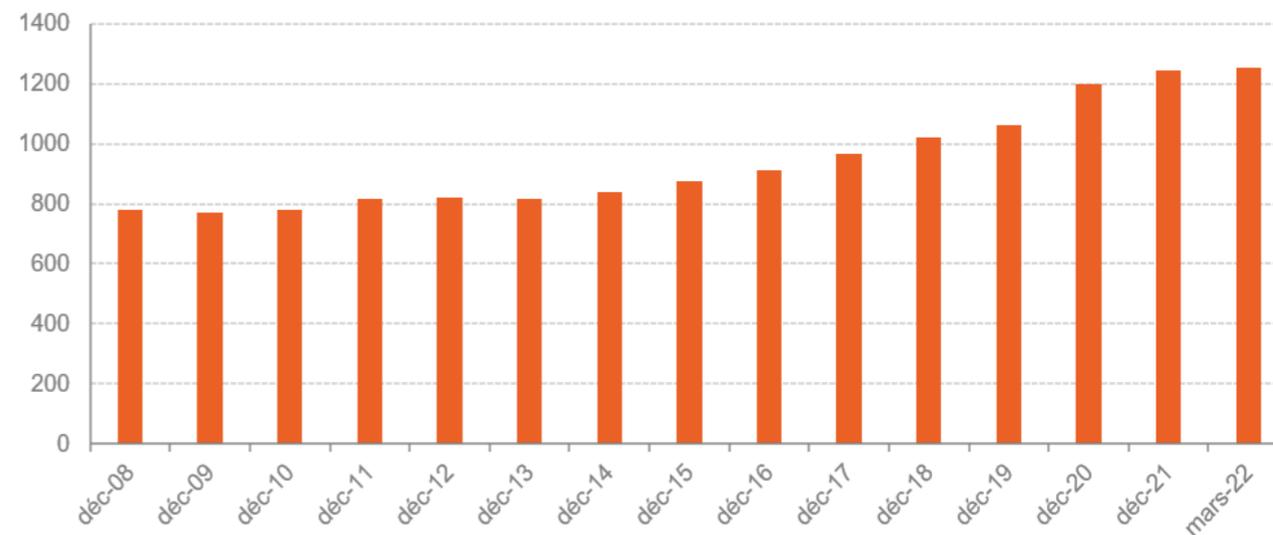
- **1.255 milliards d'euros** de crédits aux entreprises à fin mars 2022
- **+4,2%** sur un an
 - **+6,3%** de crédits d'investissement
(dont +7,2% pour l'équipement)
 - **-1,5%** de crédits de trésorerie

(Banque de France, crédits aux sociétés non financières, à fin mars 2022)

+ 53%
pour le financement
des entreprises
en 10 ans

**Encours des crédits aux entreprises en France
(en milliards d'euros)**

Source : Banque de France

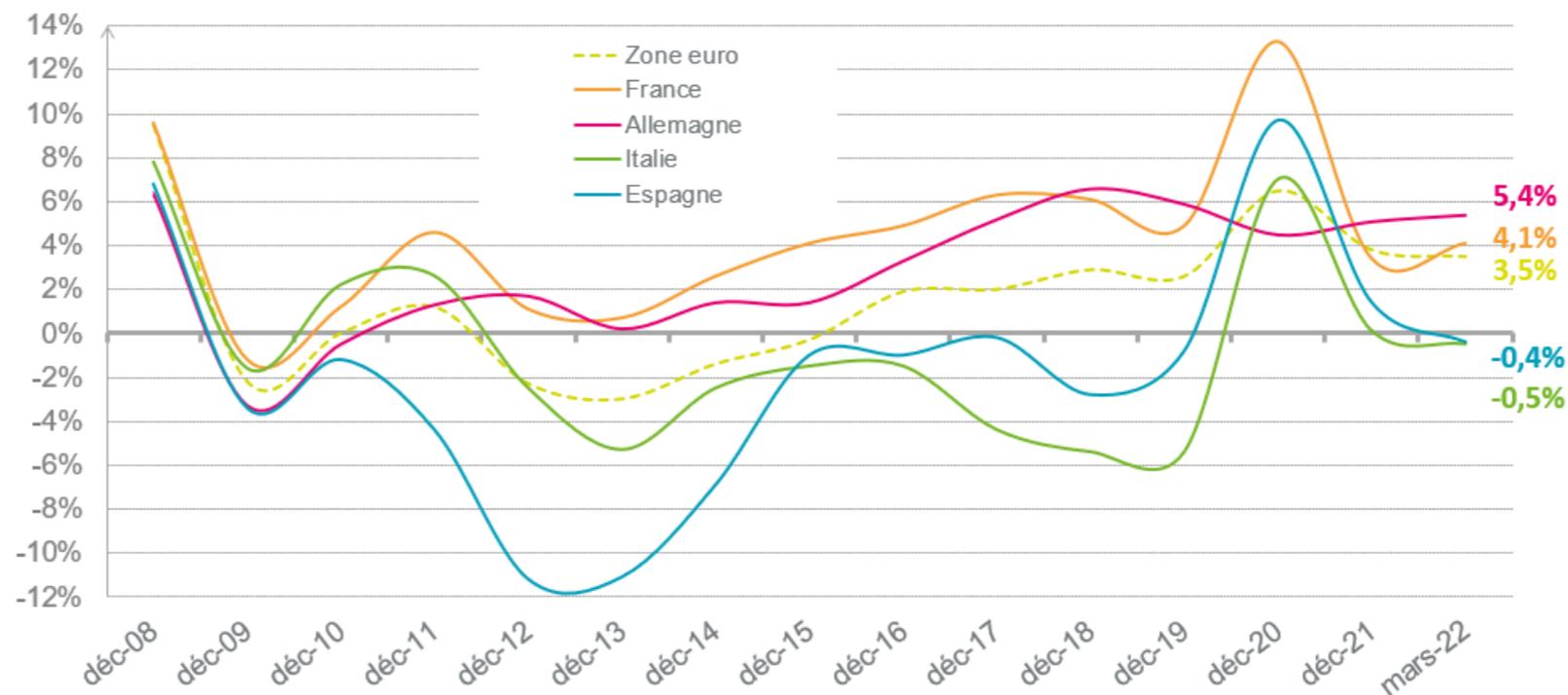


LA CROISSANCE DES CRÉDITS AUX ENTREPRISES EN FRANCE EST L'UNE DES PLUS DYNAMIQUES DE LA ZONE EURO

Contrairement à la plupart des autres pays de la zone euro, la France n'a pas connu de *credit crunch* ces dix dernières années

Taux de croissance des crédits aux entreprises en Europe

Source : Banque centrale européenne



APRÈS AVOIR ATTEINT DES NIVEAUX INÉDITS AVEC LA MISE EN PLACE DU PGE, LA PRODUCTION MENSUELLE DE NOUVEAUX CRÉDITS RETROUVE UN NIVEAU DYNAMIQUE D'AVANT-CRISE COVID

- **32 milliards d'euros** de crédits nouveaux ont été accordés aux entreprises au cours du mois de mars 2022, soit:
 - ✓ **1,0 milliard d'euros** mobilisés chaque jour
 - ✓ **43 millions d'euros** mobilisés chaque heure vers les entreprises
- Sur l'ensemble de l'année 2021, la production de nouveaux crédits était en moyenne de **27 milliards d'euros** chaque mois (après **36 milliards d'euros** en 2020 et **27 milliards d'euros** en 2019)

(Banque de France, à fin mars 2022)

Production mensuelle de nouveaux crédits aux entreprises (flux corrigés des variations saisonnières, en milliards d'euros)

Source : Banque de France



PLUS D'1,3 MILLION DE PME SONT FINANCÉES PAR LE CRÉDIT

- **544 milliards d'euros** de crédits mobilisés à fin mars 2022 en faveur de 1,3 million de PME en France

(crédits > 25.000 €)

- **+3,3%** sur un an

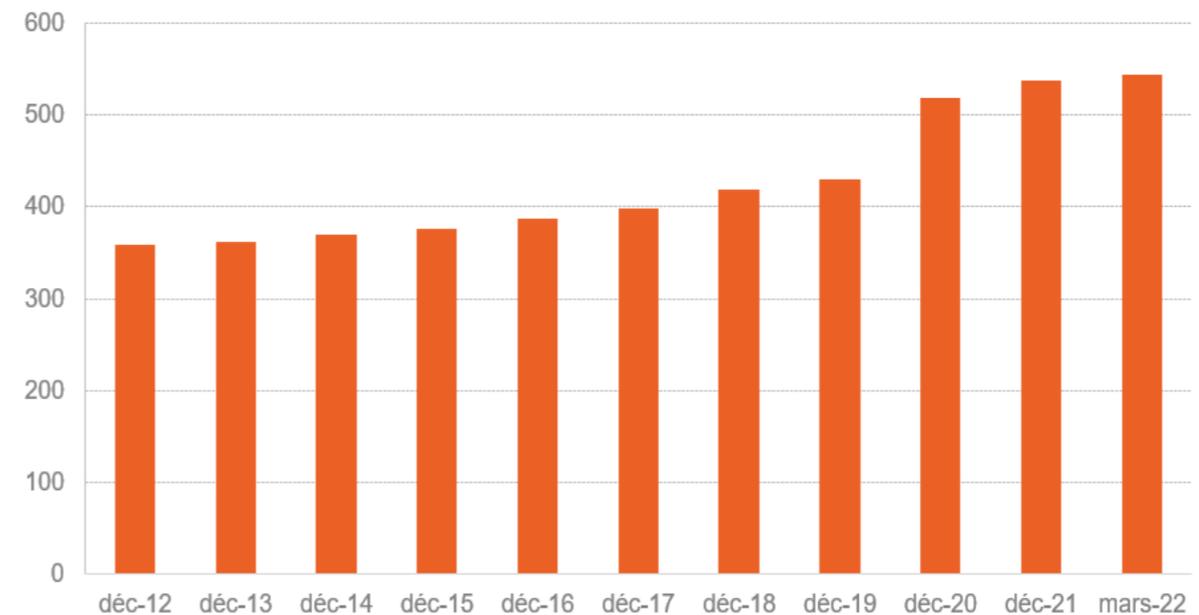
(Banque de France, crédits par taille d'entreprises, à fin mars 2022)

Plus de la
moitié
des crédits aux
entreprises vont aux
PME*

*Banque de France, à fin mars 2022, statistique intégrant les PME, les ETI et les GE

Crédits mobilisés aux PME en France (en milliards d'euros)

Source : Banque de France



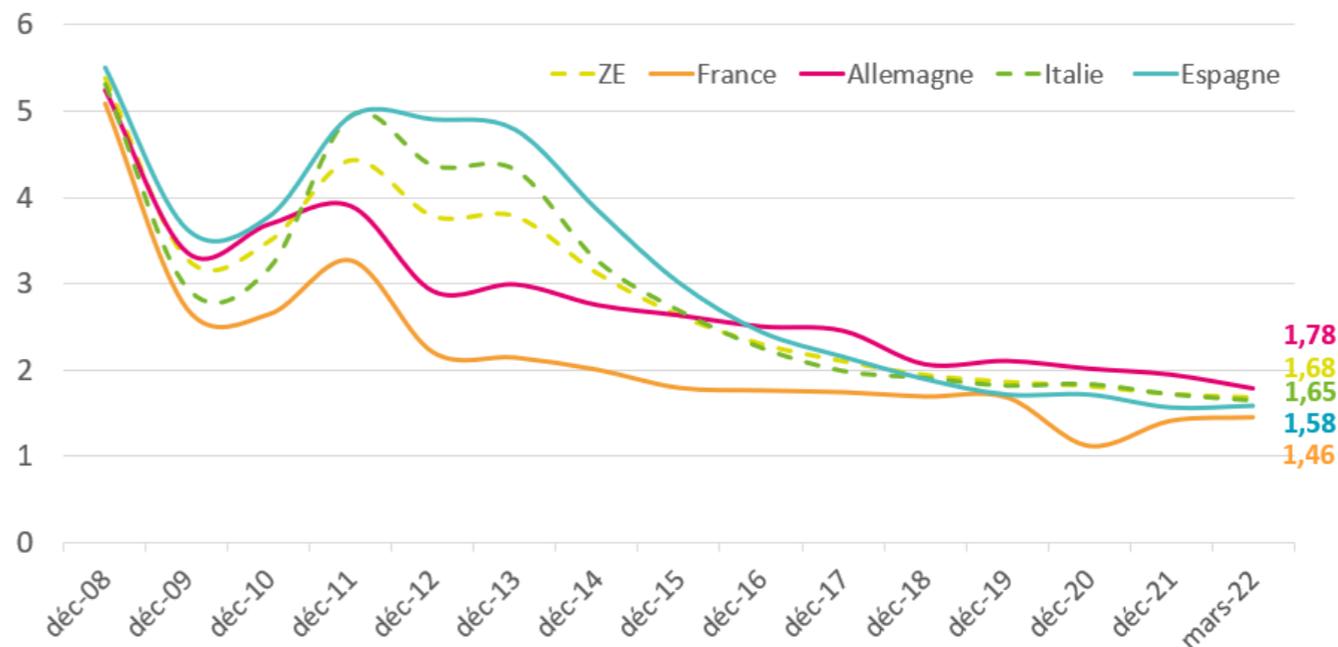
LES PME BÉNÉFICIENT DE TAUX FAVORABLES

- Depuis 2008, les taux d'intérêt pratiqués pour les nouveaux crédits aux PME sont bas en France. Avec la mise en place des prêts garantis par l'État, ils avaient même atteint des niveaux inédits
- Ils demeurent favorables aux projets des PME avec une différence de **22 points** de base en mars, comparés à la moyenne de la zone euro

(Banque centrale européenne, taux des nouveaux crédits inférieurs à un million d'euros et dont la période de fixation est de moins d'un an, à fin mars 2022)

Taux d'intérêt des nouveaux crédits pratiqués aux PME (en pourcentage)

Source : Banque centrale européenne



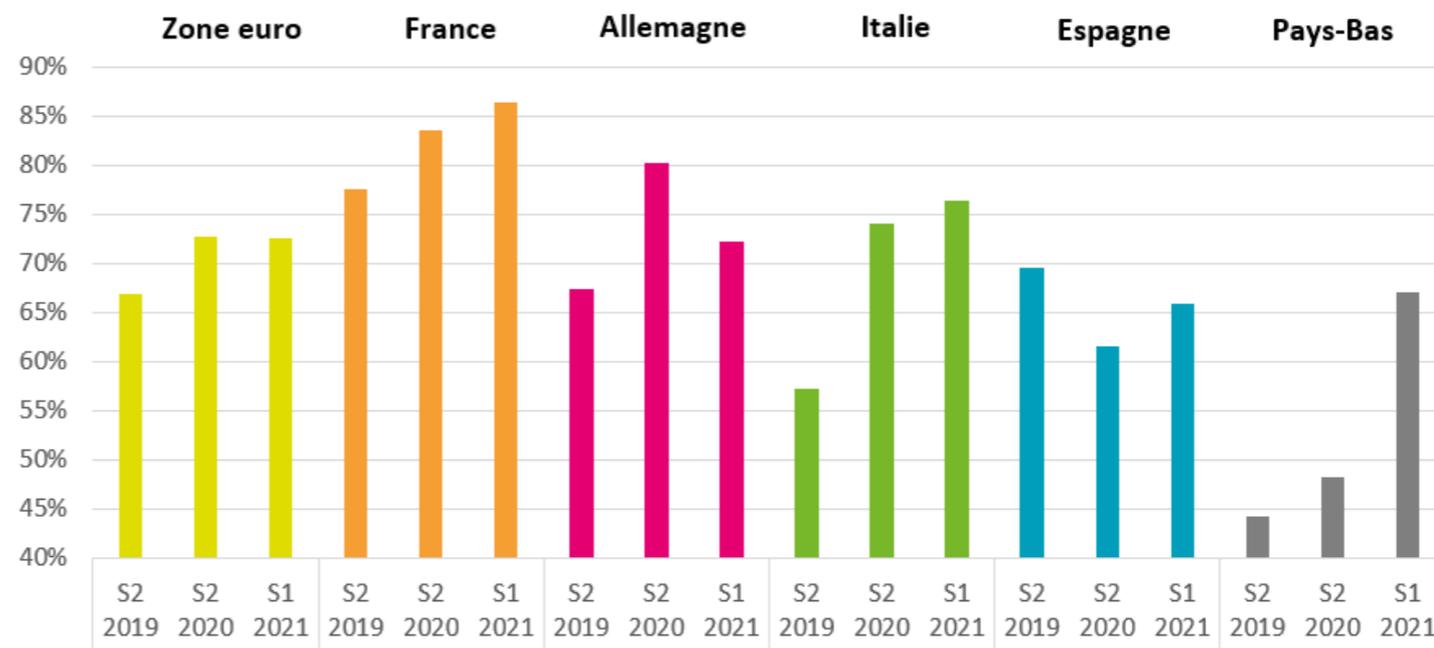
LES PME ACCÈDENT AISÉMENT AU CRÉDIT

- Les PME ont un meilleur accès au crédit en France qu'en zone euro
- **86%** des PME en France ont reçu la totalité du crédit demandé au 1^{er} semestre 2021 (vs. 72% en zone euro)
- **28%** des PME en France ont fait une demande de crédit sur les six premiers mois de l'année 2021 (vs. 22% en zone euro)

(Banque centrale européenne, enquête SAFE)

Taux d'obtention des crédits bancaires dans les principales économies de la zone euro au 1^{er} semestre 2021 (en pourcentage des PME répondantes)

Source : Banque centrale européenne, enquête SAFE



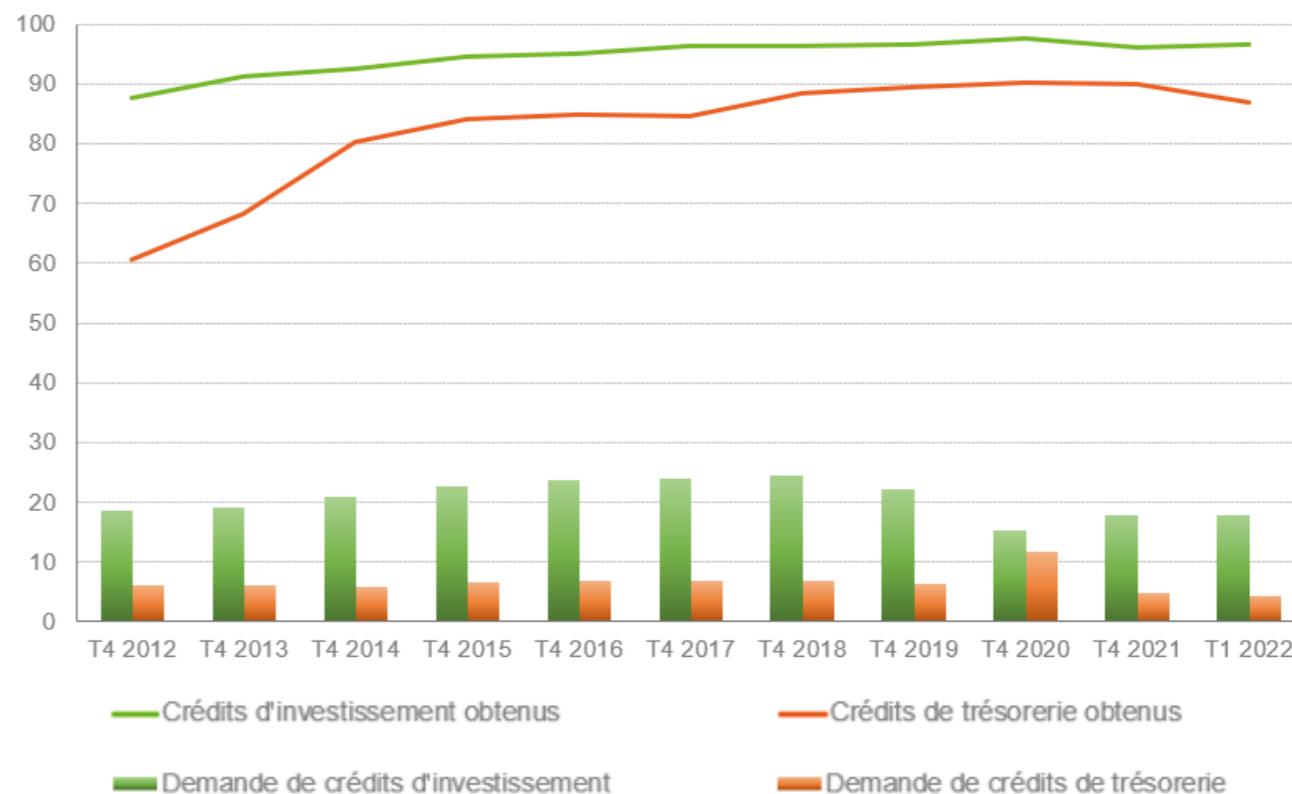
LES PME ACCÈDENT AISÉMENT AU CRÉDIT

- **97%** des PME ont eu une réponse positive à leur demande de crédit d'investissement au 1^{er} trimestre 2022
- **87%** ont obtenu le crédit de trésorerie souhaité
- **18%** des PME ont demandé un crédit d'investissement et **4%** un nouveau crédit de trésorerie

(Banque de France, enquête auprès des TPE/PME au 1^{er} trimestre 2022)

Demande et accès¹ des PME au crédit en France (en pourcentage des entreprises)

Source : Banque de France



¹Crédits obtenus en totalité ou à plus de 75%

LES TRÈS PETITES ENTREPRISES ONT AUSSI DU CRÉDIT

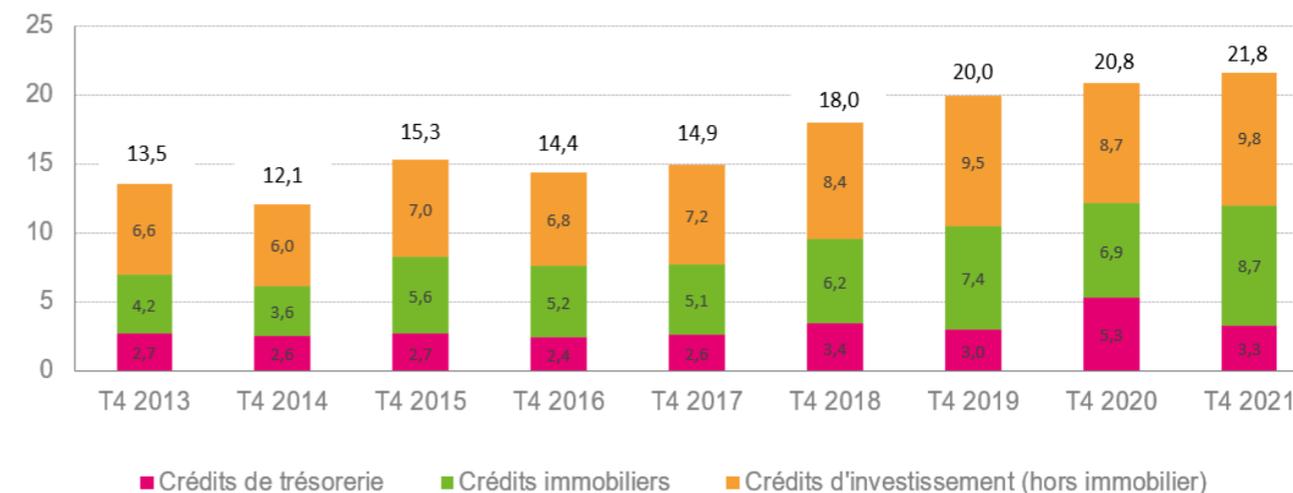
- **89%** des TPE ont obtenu le crédit d'investissement souhaité au 1^{er} trimestre 2022
- **80%** ont eu le crédit de trésorerie demandé
- **8%** des TPE ont demandé un crédit d'investissement et **4%** un crédit de trésorerie

(Banque de France, enquête auprès des TPE/PME au 1^{er} trimestre 2022)

Crédits aux TPE en France	Encours (en Mds€)	Taux de croissance annuel (en %)		Taux de croissance sur 2 ans (en %)	
	T4 2021	T3 2021	T4 2021	T3 2021	T4 2021
Total	371,4	7,5	8,1	24,7	25,5
Equipement	149,8	7,4	8,8	15,2	15,2
Immobilier	172,5	7,7	9,0	16,4	17,9
Trésorerie	49,2	7,2	3,0	145,0	149,8

Nouveaux crédits aux TPE (en milliards d'euros)

Source : Banque de France



FOCUS SUR LE PGE

LE PGE EST UN OUTIL DE SOUTIEN MASSIF POUR LES ENTREPRISES

- Le prêt garanti par l'Etat a été très rapidement et massivement distribué par les réseaux bancaires auprès de leurs clients entreprises et professionnels, afin de soutenir leur trésorerie, suite à l'arrêt ou à la baisse d'activités.
- A fin décembre 2021, ce sont plus de **700.000 entreprises** pour **144,5 milliards d'euros** qui ont bénéficié d'un PGE.

« Le prêt garanti par l'État a servi de bouée de sauvetage. »

Geoffroy Roux de Bézieux,
Président du Medef

Interview à Var-Matin, 19 septembre 2020

« Le succès du PGE est lié à la puissance du réseau global privé bancaire français. »

Nicolas Dufourcq,

Directeur général de Bpifrance

Interview à Europe 1, 7 février 2022

« Tous les acteurs interrogés par la Cour des comptes ont souligné la forte mobilisation des banques pour prendre contact avec leurs clients et diffuser les PGE. »

Extrait du rapport annuel 2022 de la Cour des comptes,
Février 2022

LE PGE EST UN OUTIL DE SOUTIEN MASSIF POUR LES ENTREPRISES

- En comparaison des autres mesures de soutien financier, moins d'entreprises sont concernées par le prêt garanti par l'Etat mais le montant global de ce dispositif est nettement plus élevé.

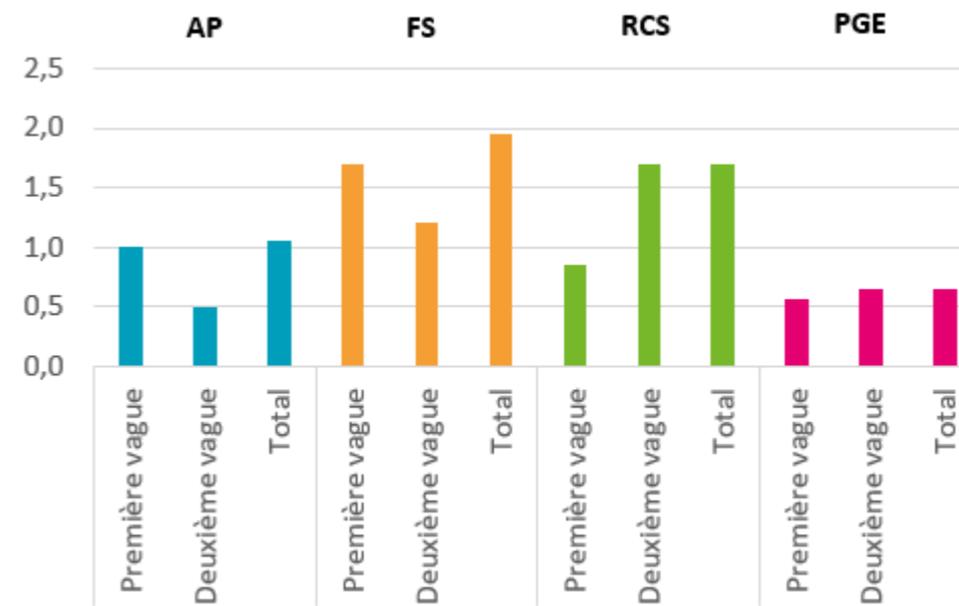
Recours aux dispositifs de soutien de mars 2020 à mars 2021

Source : Comité de suivi et d'évaluation des mesures de soutien financier aux entreprises confrontées à l'épidémie de Covid-19, Rapport final, Juillet 2021

Montant des aides en milliards d'euros par période



Nombre d'entreprises bénéficiaires par dispositif et par période

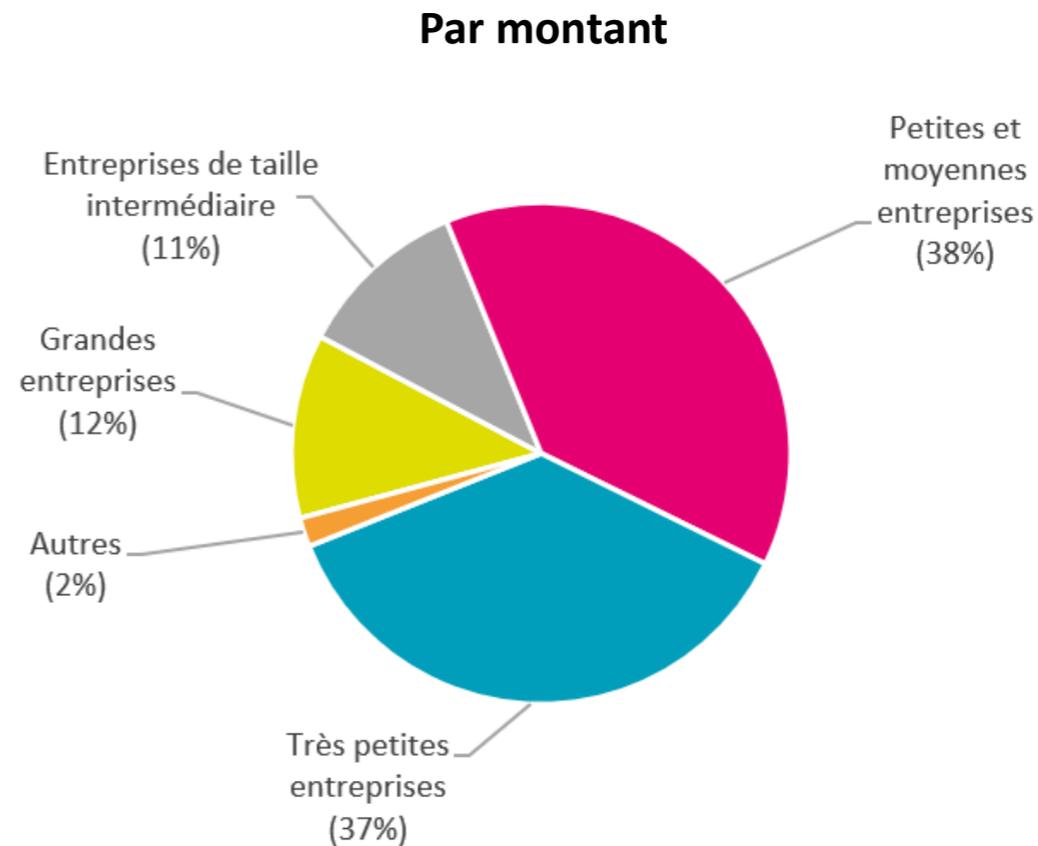
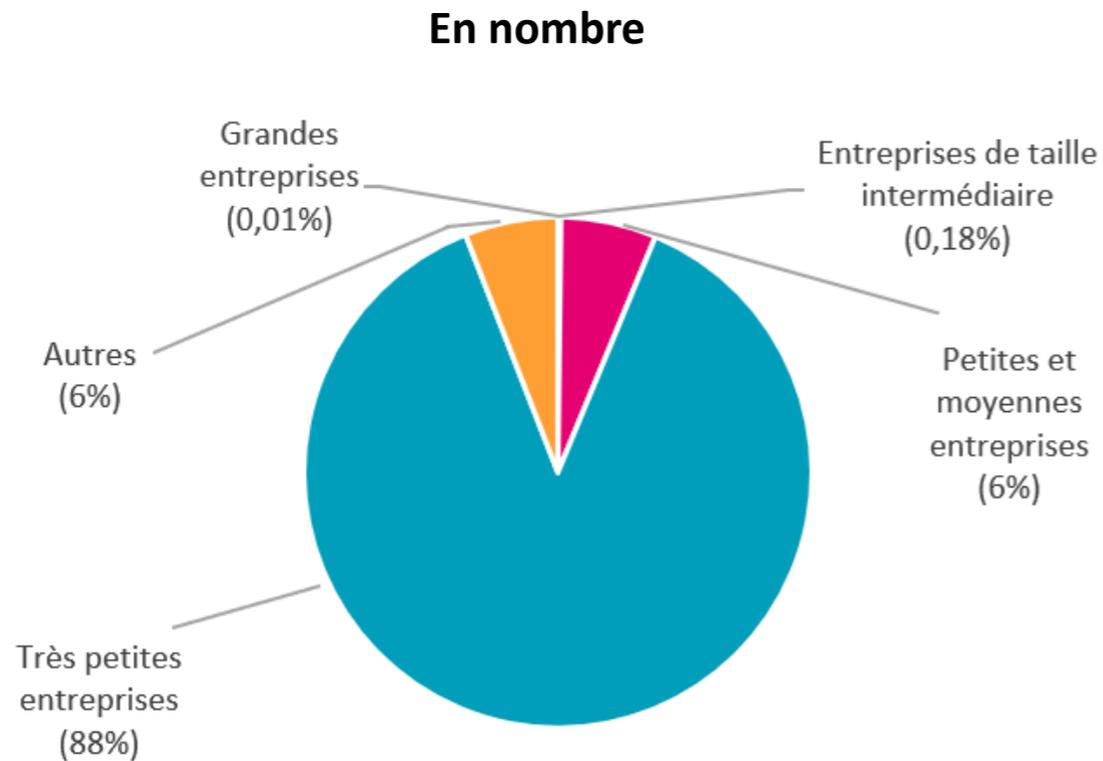


LE PGE EST UN OUTIL DE SOUTIEN MASSIF POUR LES ENTREPRISES

- Tous les secteurs et tous les territoires bénéficient du PGE.

Répartition des PGE par taille d'entreprises au 31 décembre 2021

Source : Ministère de l'Économie et des Finances



LE PGE EST UN OUTIL DE SOUTIEN MASSIF POUR LES ENTREPRISES

Suivi des entités bénéficiant du PGE au 31 décembre 2021 – ventilation par secteur d'activité, encours en milliards d'euros

Source : Ministère de l'Économie et des Finances

Secteur d'activité	Nombre de bénéficiaires		Montants accordés		Part dans la VA (2019)	Intensité recours au PGE (part montant / part VA)
	Nombre	Part dans le total	Encours	Part dans le total		
AGRICULTURE SYLVICULTURE ET PECHE	23 385	3,34%	1,754	1,23%	—	—
INDUSTRIES EXTRACTIVES	237	0,03%	0,164	0,11%	0,12%	0,96
INDUSTRIE MANUFACTURIERE	48 602	6,95%	22,882	16,00%	21,61%	0,74
PROD DISTRIBUTION D ELECTRICITE GAZ VAPEUR D AIR CONDITIONNE	232	0,03%	0,171	0,12%	2,84%	0,04
PROD DISTRIB D EAU ASSAINISSEMENT GESTIONS DECHETS DEPOLLUTION	1 449	0,21%	0,665	0,46%	1,12%	0,41
CONSTRUCTION	91 624	13,10%	12,263	8,57%	8,63%	0,99
COMMERCE REPARATION D AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES	152 906	21,86%	33,757	23,60%	17,81%	1,33
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	23 880	3,41%	9,150	6,40%	7,41%	0,86
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	101 010	14,44%	11,128	7,78%	3,80%	2,05
INFORMATION ET COMMUNICATION	18 036	2,58%	4,902	3,43%	7,96%	0,43
ACTIVITES FINANCIERES ET D ASSURANCE	11 713	1,67%	15,042	10,52%	2,22%	4,73
ACTIVITES IMMOBILIERES	17 146	2,45%	1,786	1,25%	3,39%	0,37
ACTIVITES SPECIALISEES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	66 486	9,51%	15,018	10,50%	8,00%	1,31
ACTIVITES DE SERVICES ADMINISTRATIFS ET DE SOUTIEN	25 789	3,69%	5,825	4,07%	7,03%	0,58
ADMINISTRATION PUBLIQUE	41	0,01%	0,005	0,00%	—	—
ENSEIGNEMENT	13 336	1,91%	1,224	0,86%	0,58%	1,46
SANTE HUMAINE ET ACTION SOCIALE	48 708	6,96%	3,386	2,37%	5,53%	0,43
ARTS SPECTACLES ET ACTIVITES RECREATIVES	14 693	2,10%	2,449	1,71%	1,01%	1,69
AUTRES ACTIVITES DE SERVICES	39 803	5,69%	1,455	1,02%	0,89%	1,15
ACTIVITES EXTRA TERRITORIALES	3	0,00%	0,000	0,00%	—	—
APE NON RENSEIGNE	322	0,05%	0,012	0,01%	—	—
Totaux	699 401	100%	143,037	100%	100%	1,00

Les branches d'activité les plus affectées par la crise ont eu un recours accru aux PGE: l'hébergement-restauration, les arts spectacles, l'enseignement et les activités scientifiques et techniques

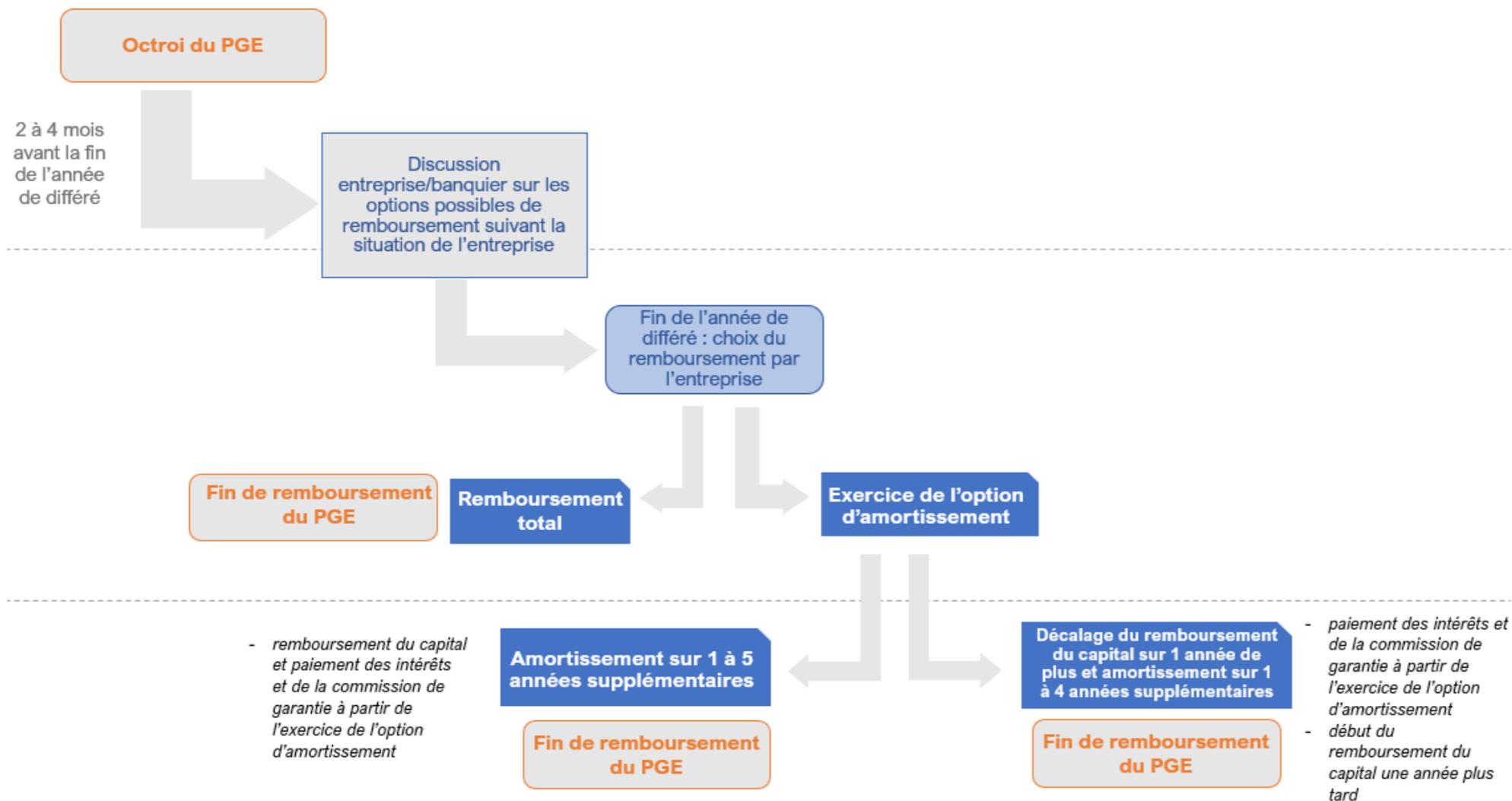


Tableau réalisé sans 7 344 siren invalides ou non reconnus, sans les non-résidents pour un encours de 1,475 milliards d'€

LES BANQUES ADAPTENT LES POSSIBILITÉS DE REMBOURSEMENT DES PGE

Schéma synthétique de remboursement d'un PGE

Source : FBF

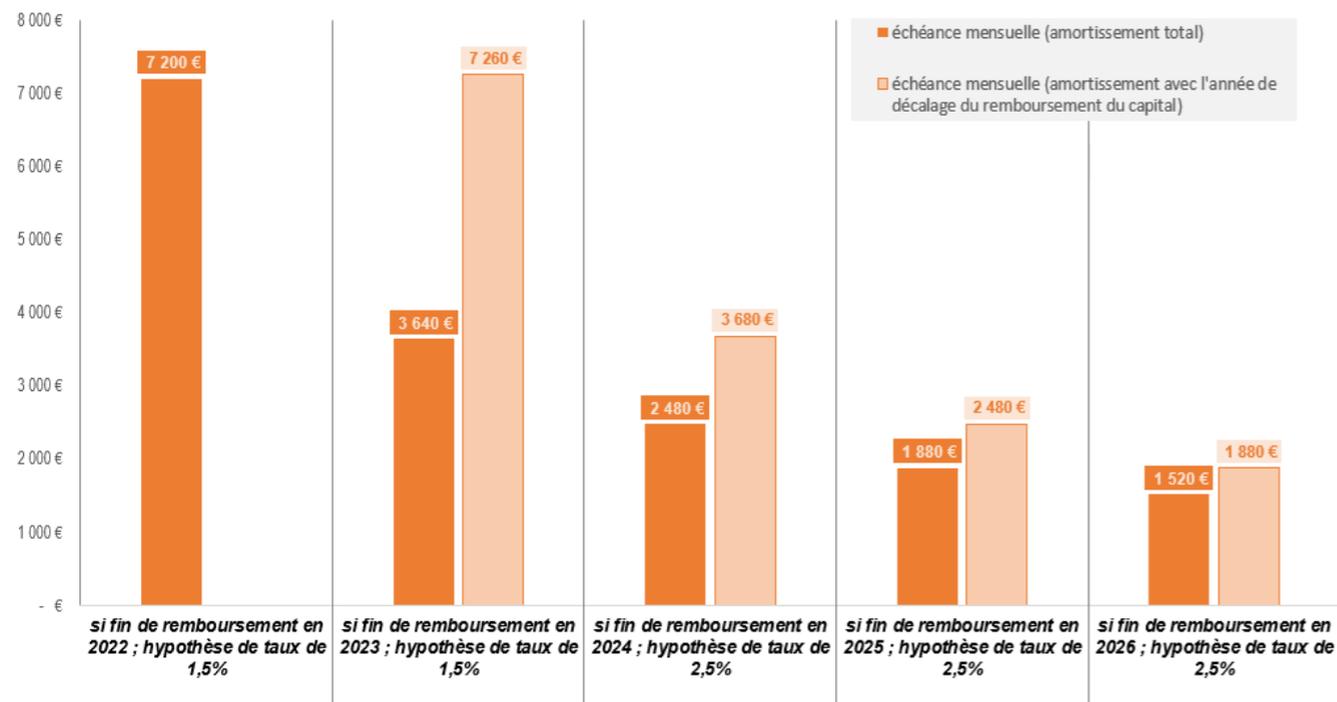


LES BANQUES ADAPTENT LES POSSIBILITÉS DE REMBOURSEMENT DES PGE

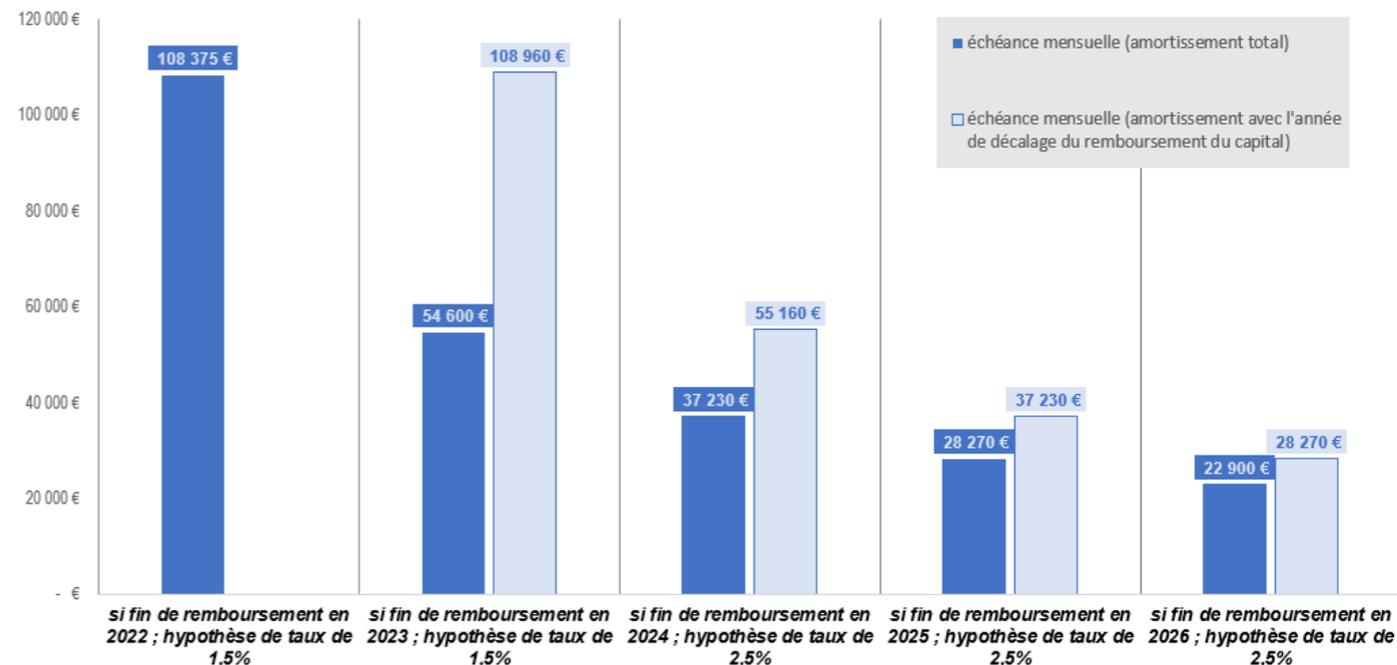
Simulation de remboursement des PGE

Source : FBF

Exemples simplifiés de montants à rembourser mensuellement pour une TPE bénéficiaire d'un PGE de 86 000€ (montant moyen constaté au 20/08/2021)



Exemples simplifiés de montants à rembourser mensuellement pour une PME bénéficiaire d'un PGE de 1 290 000€ (montant moyen constaté au 20/08/2021)

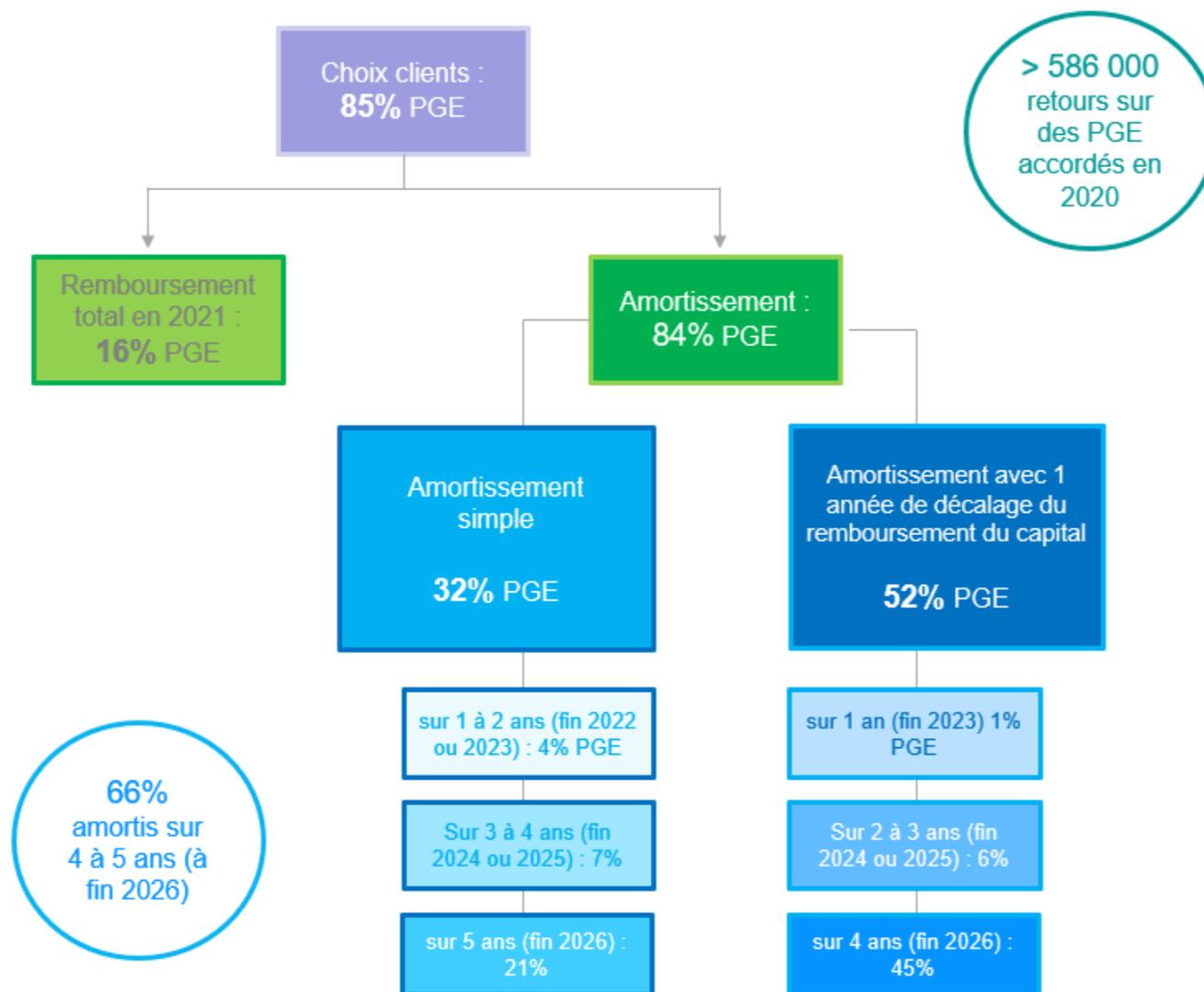


- Montant moyen de PGE (1 346 000€) aux PME - source tableaux de bord PGE - PME = 6,03% des entreprises bénéficiaires de PGE
 - PME définies par les critères européens : entreprises de moins de 250 salariés, et n'excédant pas un chiffre d'affaires de 50 millions € ou dont le total de bilan est inférieur à 43 millions €
 - calculs simplifiés sous forme de moyenne annualisée du capital restant à rembourser et du coût, composé de la prime de garantie de l'Etat et des intérêts bancaires, sur base d'un amortissement de 1, 2, 3, 4 ou 5 années supplémentaires

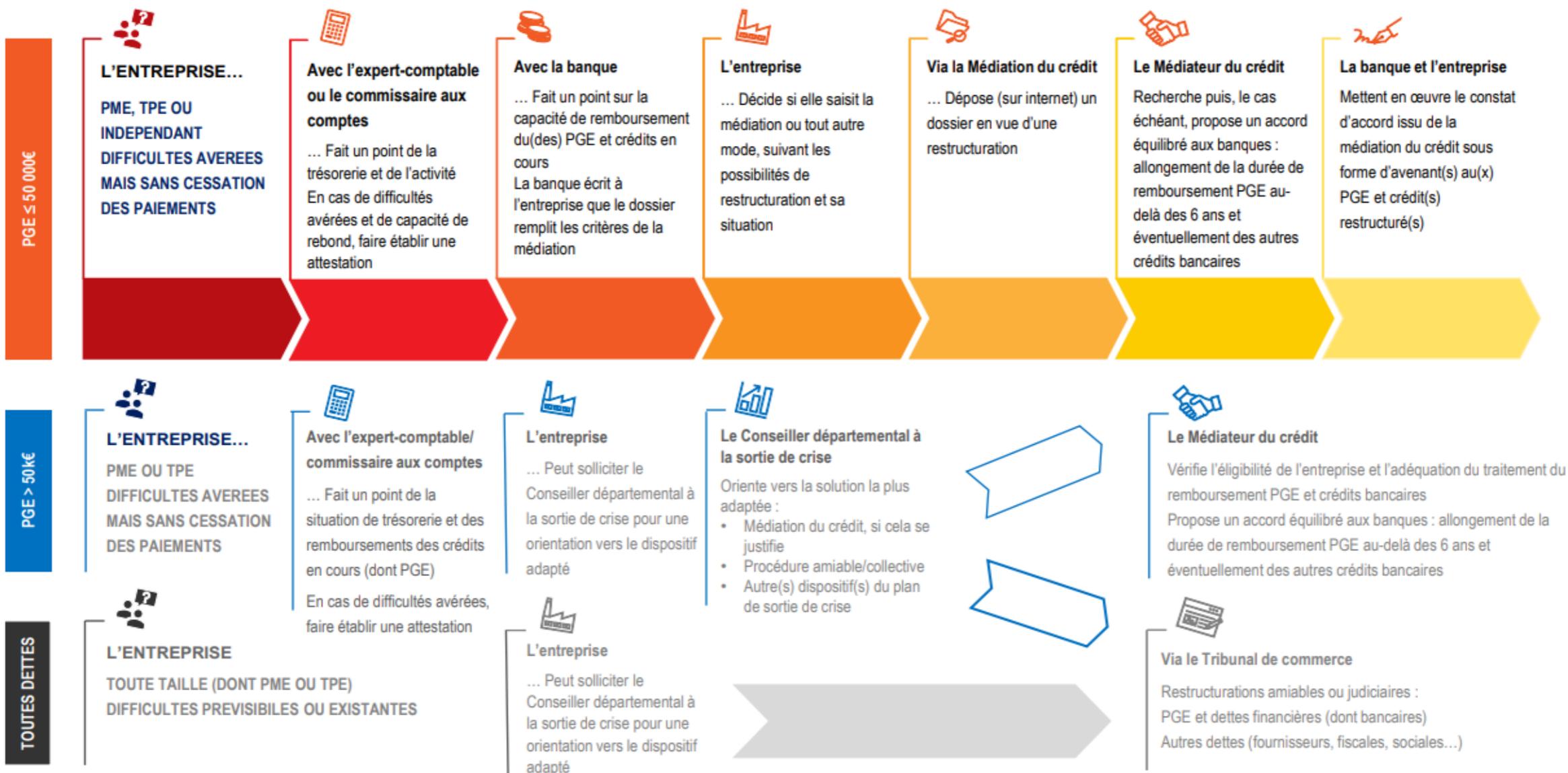
LES BANQUES ADAPTENT LES POSSIBILITÉS DE REMBOURSEMENT DES PGE

Choix du remboursement des PGE au 31 décembre 2021

Source : FBF



DES OPTIONS EXISTENT POUR RESTRUCTURER LE PGE EN CAS DE DIFFICULTÉS



RELATIONS TPE-PME / BANQUES

TPE-PME / BANQUES : DES AMÉLIORATIONS CONTINUES

- Depuis 2014, les banques ont mis en œuvre des mesures pour répondre aux attentes des PME et renforcer la bonne relation entre l'entrepreneur et sa banque, notamment sur les produits de financement court terme et la lisibilité de leurs tarifs (délai de réponse, explication du refus d'un crédit et indication des recours possibles, information sur le financement de la trésorerie et du court terme).
- L'avancée des relations banques-TPE/PME a été constatée en 2015 par l'Observatoire du Financement des Entreprises :
« l'annonce des 5 mesures par la FBF en juin 2014 a conduit à une action des banques en faveur d'une amélioration du dialogue entre les banques et les TPE et PME, ce qui était l'objectif partagé ».
- En 2016, les banques ont pris 4 préconisations pour améliorer la lisibilité des tarifs des produits de financement court terme pour les professionnels et TPE (réalisation d'un glossaire, mise en place d'une nouvelle présentation des lignes tarifaires, proposition d'un rendez-vous systématique entre le professionnel et son banquier, création d'un nouveau service d'information sur les frais annuels payés).



TPE-PME / BANQUES : DES AMÉLIORATIONS CONTINUES

- Dans son rapport de mai dernier sur l'accès des TPE/PME aux services bancaires, **l'Observatoire du financement aux entreprises (OFE) a souligné l'engagement des banques françaises ainsi que leur accompagnement et l'intérêt de leur approche personnalisée.**
- **En juillet 2021, la FBF a invité ses adhérents à mettre en place une médiation bancaire pour leurs clients professionnels, par convention, d'ici juillet 2022.**

« Le rapport de l'OFE dresse un tableau largement positif de l'accès des TPE-PME aux services bancaires. »

Communiqué de presse du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance à la suite de la publication du rapport de l'OFE sur l'accès des TPE et PME aux services bancaires, 7 mai 2021

« Je me réjouis des résultats positifs de ce rapport »

Alain Griset,
Ministre délégué chargé des Petites et Moyennes
Entreprises
Communiqué de presse du 7 mai 2021

PME / BANQUES : DIALOGUE SUR LE TERRAIN

- **Des relations fréquentes avec les organisations représentant les PME :**
 - ✓ **La FBF au niveau national :**
 - Observatoire du financement des entreprises, Comité consultatif du secteur financier (CCSF), Médiation du crédit aux entreprises, bilatérales (Ordre des experts-comptables, CCI, MEDEF, CPME, U2P, fédérations professionnelles...)
 - ✓ **Plus de 100 Comités des banques FBF** partout en France :
 - MEDEF, CPME, fédérations professionnelles, CCI, Chambres des métiers, collectivités, préfectures, Banque de France...
- **Un appui aux chefs d'entreprises et aux créateurs :**
 - Programme d'éducation financière dédié avec les [clés de la banque entrepreneurs](#) avec des vidéos, des guides, des outils pratiques à télécharger
 - Organisations de réunions thématiques et de forums sur la sécurité, la création d'entreprise, le financement

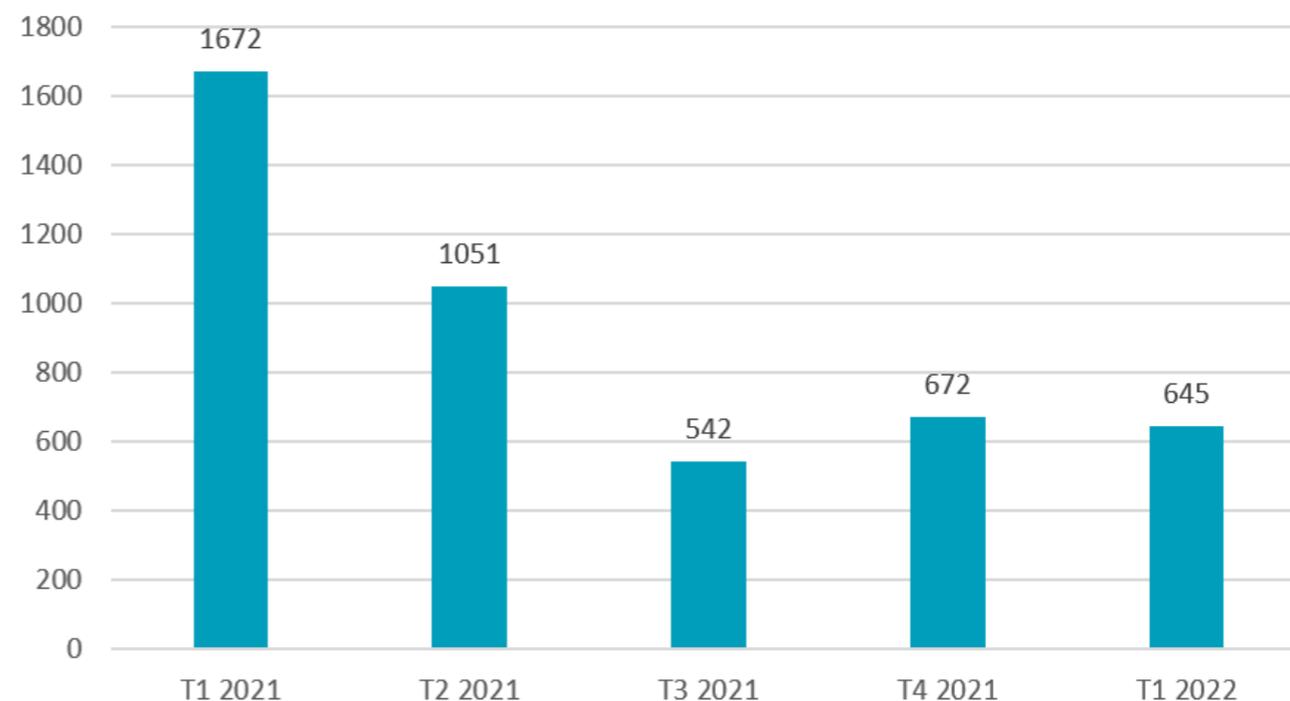
MÉDIATION DU CRÉDIT AUX ENTREPRISES: 645 ENTREPRISES ÉLIGIBLES AU 1^{ER} TRIMESTRE 2022

- Un niveau relativement bas et comparable à celui observé fin 2021
- Ces sollicitations émanent en très grande majorité de TPE (81%) qui exercent leurs activités dans les secteurs des services (56%) et dans une moindre mesure du commerce (20%)

(Médiation du crédit aux entreprises)

Médiation du crédit aux entreprises – Nombre de dossiers éligibles

Source : Médiation du crédit aux entreprises



LE MODÈLE FRANÇAIS DE FINANCEMENT DES ENTREPRISES ET L'IMPACT DES NOUVELLES NORMES BÂLOISES

EN FRANCE, LES ENTREPRISES SONT FINANCÉES PAR LE CRÉDIT ET LE MARCHÉ GRÂCE AUX BANQUES

1.957 milliards d'euros de financement des entreprises

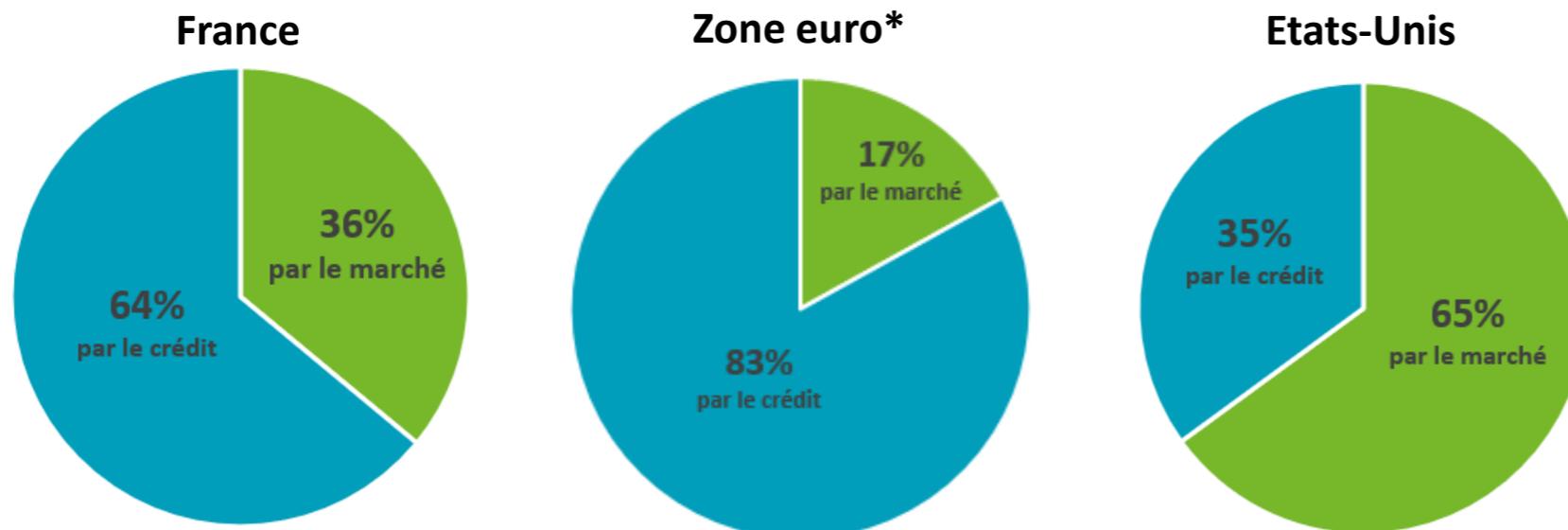
(Banque de France, financement des SNF, à fin mars 2022)

- ➡ en progression : **+ 2,9%** sur un an
- ✓ par le crédit : **1.255 milliards d'euros** (+ 4,2% sur un an)
- ✓ par le marché : **702 milliards d'euros** (+ 0,7% sur un an)

+ 6 points
pour le financement
par le marché
depuis 2009

Sources de financement des entreprises en 2021

Sources : Banque de France, Eurostat et Fed



*Donnée à fin 2020

DES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES MENACENT LA DYNAMIQUE DU FINANCEMENT (1/2)

- **Un projet de transposition finale de Bâle 3 encore insuffisant pour permettre une souveraineté pérenne du financement de l'économie européenne**
 - ✓ La Commission européenne a publié en octobre 2021 sa proposition législative sur la transposition des accords adoptés par le comité de Bâle en décembre 2017.
 - Cette proposition conduit à terme à une augmentation significative des exigences en capital des banques qui viendra **contraindre les volumes de financement et/ou à renchérir son coût.**
 - Cette transposition intervient alors que la solidité des banques s'est renforcée de manière considérable depuis 15 ans, que le financement européen passe toujours par les banques à plus de 80% dans la zone euro, et que les banques ont joué un rôle essentiel dans la traversée de la crise liée à la pandémie de Covid.
 - ✓ De fait, la proposition de la Commission n'est **pas encore en ligne avec le mandat** donné tant par le G20 que le Conseil de l'UE ou le Parlement Européen, de ne pas aboutir à une hausse significative des fonds propres pour toutes les communautés bancaires.
 - ✓ Il en va de l'efficacité du modèle de financement de l'économie en Europe, et de son égalité de concurrence avec d'autres zones géographiques, à l'heure où les **besoins d'investissement** pour les révolutions **climatiques et numériques** sont gigantesques (330 Md€ / an pour la transition écologique et 125 Md€ / an pour le digital selon la BCE).

DES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES MENACENT LA DYNAMIQUE DU FINANCEMENT (2/2)

- **Il est primordial de valoriser les bonnes pratiques du modèle de financement européen, et de tenir compte des spécificités du modèle de financement de notre continent.**
 - ✓ Ceci doit passer par un cadre approprié sur différents volets, tels que (i) le financement des entreprises non notées, (ii) les financements de court terme, d'exploitation ou de couverture (affacturage ou financements sécurisés par un actif, financements export avec expositions en hors-bilan, financement des couvertures de taux ou de change dont le cadre est trop pénalisant par rapport aux Etats Unis), ou (iii) les financements spécialisés (avec pour l'Europe des enjeux majeurs de développement économique, de transition énergétique et numérique, et in fine de préservation de sa souveraineté financière) mais aussi les financements immobiliers pour les particuliers.
 - ✓ La FBF continuera à échanger avec les autorités européennes pour proposer des **solutions techniques** de transposition conformes à ces objectifs, et faire évoluer le texte initial de la Commission européenne qui comporte plusieurs pistes intéressantes.
- **Le processus législatif qui se poursuit devra ainsi pérenniser les solutions envisagées, et les étendre à l'ensemble des communautés bancaires, pour à la fois remplir les besoins de financements, et préserver le modèle européen, qui a démontré (en particulier pendant la pandémie) sa capacité à financer l'économie.**